



## Commune de Montfaucon

Téléphone 032 955 11 22  
Fax 032 955 12 19  
Compte de chèques 23-421-3  
Courriel: info@montfaucon.ch  
www.montfaucon.ch

2362 Montfaucon, le

20 février 2023

### Taxes communales 2023 - acceptées lors de l'Assemblée communale du 20 février 2023

Quotité d'impôt : 2,2 (Inchangée)

Taxe immobilière : 1,5 % de la valeur officielle.  
(Inchangée)

Frais de cadastre : 0,1 % de la valeur officielle.  
(Nouveau)

Taxe des chiens (par animal) : - village : Fr. 100.00  
Inchangée) - hors village : Fr. 70.00

Taxe des ordures : (inchangées)

a) Personne physique - Par assujetti	Fr. 65.00
b) Propriétaires de résidence secondaire et appartements de vacances	
- Par résidence et appartement de vacances	Fr. 130.00
c) Chambres d'hôtes - Par bâtiment	Fr. 130.00
d) Exploitations agricoles	Fr. 100.00
e) Commerces, bureaux, cabinets médicaux, camping, gîte	Fr. 130.00
f) Village de vacances	Fr. 9'000.00
g) Restaurants, hôtels, débits de boissons	Fr. 130.00
h) Associations, sociétés sportives et culturelles propriétaires d'immeuble(s)	Fr. 130.00
i) Activités commerciales, industrielles et artisanales	Fr. 130.00
j) Etablissements médico-sociaux (EMS)	Fr. 3'000.00
k) Entités administratives publiques	Fr. 130.00

Service des eaux : (Inchangées)

(Hors TVA)

- Prix du m <sup>3</sup>	Fr. 3.50
- Location de compteur	Fr. 20.00
- Taxe de raccordement	Fr. 10.00
- Taxe de raccordement pour nouvelles constructions	Fr. 500.00
- Taxe de raccordement de chantiers	Fr. 100.00
- Taxe annuelle pour piscines de + de 15 m <sup>3</sup>	Fr. 150.00

Taxe d'épuration : (Inchangée)

(Hors TVA)

Fr. 2.60 le m<sup>3</sup>

Subvention de base pour la construction de logements Fr. 1'500.00  
(Inchangée)

Prix de vente des terrains à bâtir : (Inchangés)

- Aisance Fr. 25.00 le m<sup>2</sup>
- Aisance pour résidences secondaires Fr. 40.00 le m<sup>2</sup>
- Aisance agricole Fr. 12.50 le m<sup>2</sup>

Contribution pour l'entretien des chemins Fr. 15.00/ha.  
(Inchangée) min. Fr. 20.00

---

**Taxes validées par les assemblées des ayants droit de Montfaucon et de Montfauvergier.**

Taxe d'encranne Montfaucon Fr. 60.00  
=====

Supplément par encranne chargée dans les loges Fr. 40.00  
=====

Contribution à l'entretien des pâturages Fr. 20.00  
=====

Taxe des veaux de l'année Fr. 12.00  
=====

Taxe d'encranne Montfauvergier Fr. 63.00  
=====

Corvées en plus Montfaucon : Fr. 2.50/h.

Corvées en moins Montfaucon : Fr. 10.00/h.

Corvées en moins Montfauvergier : Fr. 130.00/encr.

Intérêts moratoires sur taxe d'encrannement impayée 5 %

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président :

Le Secrétaire :



Xavier Schaffter



Michel Beuret